

Conseiller du DASEN en matière de jeunesse, d'engagement et de sport des Pyrénées Atlantiques

Ref : 2023-1369536

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

MENJ-MESR

Rectrice de la région académique de Nouvelle Aquitaine DRAJES Nouvelle Aquitaine Rectrice de l'académie de Bordeaux IA-DASEN des Pyrénées Atlantiques

Localisation

2 place d'Espagne à Pau

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 31/10/2023

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A+
(Encadrement supérieur - Emplois de direction)

Management

Oui

Télétravail possible

Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Le conseiller, par ailleurs chef du SDJES, est chargé sous l'autorité hiérarchique directe du

DASEN, du pilotage et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'Etat dans les champs de la jeunesse et de l'engagement des jeunes, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Il est placé en tant que de besoin sous l'autorité fonctionnelle du Préfet, en application du protocole départemental d'articulation des compétences Rectrice/Préfet, pour toutes les missions relevant du périmètre préfectoral et plus particulièrement en matière de police administrative au sein des EAPS et des ACM.

Il assure la responsabilité par délégation du DASEN de l'organisation générale du service, de l'encadrement et la coordination de ses personnels dont il constitue l'autorité hiérarchique directe (N+1) qu'il évalue professionnellement à la qualité.

Profil recherché

- Compétences managériales
- Expertise dans la mise en œuvre des politiques publiques portées par les structures déconcentrées du réseau académique, en particulier dans les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport, de l'engagement et de la vie associative
- Expertise dans les missions de contrôle des accueils collectifs de mineurs et des activités physiques et sportives
- Maîtrise du travail interministériel
- Capacité à piloter des projets et à assurer une conduite du changement
- Capacité d'adaptation
- Capacités relationnelles, aptitude à la communication et au dialogue social
- Disponibilité et réactivité nécessaires

Conditions particulières d'exercice

- Actions partenariales variées et représentations publiques liées à ces partenariats
- Portage du service national universel en qualité de chef de projet départemental
- Horaires atypiques et ponctuellement travail en soirée et le week-end

Connaissances

- Réglementation des accueils collectifs de mineurs et EAPS
- Diplômes non professionnels du champ JES

Droit associatif et financements des associations

À propos de l'offre

Informations complémentaires

La procédure de recrutement se déroule selon les modalités fixées par les articles 3 à 10 du décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 ainsi qu'à l'arrêté du 31 décembre 2019.

Concernant l'emploi de CDASEN-JES, l'autorité de recrutement est le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques ; l'autorité dont relève l'emploi à pourvoir est le DASEN des Pyrénées Atlantiques.

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, du 1er arrêté de titularisation dans un corps de fonctionnaire de la catégorie A et du dernier arrêté de promotion d'échelon dans le corps d'origine (voire dans un emploi fonctionnel), doivent parvenir au plus tard dans un délai de 15 jours qui suit la présente publication sur le site *ChoisirLeServicePublic*, par voie hiérarchique s'agissant des fonctionnaires, et uniquement par courriel, à:

- Madame la Rectrice de l'académie Bordeaux à :
ce.recteur@ac-bordeaux.fr

Une copie du dossier par courriel :

- au service de la politique de l'encadrement supérieur (MPES) :
mpes.mobilite@education.gouv.fr

- au bureau des administrateurs de l'Etat et des emplois fonctionnels (DE1-2) : de1-2candidature@education.gouv.fr

- à la DRAJES : ce.drajes@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Personne à contacter pour tout renseignement sur l'emploi :

François-Xavier PESTEL - DASEN : ce.ia64@ac-bordeaux.fr

Conditions particulières d'exercice

Les conditions d'emploi et les modalités de recrutement sont fixées aux articles 2 à 16 du décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État.

La durée d'occupation de l'emploi est de quatre ans, renouvelable une fois. La période probatoire est fixée à six mois.

L'emploi relève du groupe III des emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale et du niveau 4 des emplois définis par l'arrêté du 22 novembre 2022.

Les candidates et candidats doivent remplir les conditions statutaires définies par le décret n° 2016-1413 modifié du 20 octobre 2016.

La rémunération brute annuelle dépend de l'expérience du titulaire de l'emploi. Elle comprend une part fixe brute comprise entre 28 532 € et 81 639€ et une part dépendant des fonctions, des sujétions et de l'expertise de l'emploi comprise entre 26 000€ et 63 000 €.

À l'intérieur de cette fourchette, si le titulaire de l'emploi est un fonctionnaire, sa rémunération est établie au regard de son classement dans sa grille indiciaire.

Pour les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, le classement est fait au regard de la durée et du niveau des expériences professionnelles antérieures en rapport avec l'emploi à pourvoir.

À cette rémunération fixe pourra être ajouté un complément indemnitaire annuel dont le

montant dépend de la manière de servir. Il est versé en une seule fois.

Fondement juridique

Code général de la fonction publique

Décret n° 2016-1413 du 20 octobre 2016 relatif aux emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale

Décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État
Arrêté du 31 décembre 2019 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère chargé de l'éducation nationale et au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Arrêté du 5 février 2021 modifié fixant la liste des emplois de CDASEN-JES

Décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022 relatif aux conditions de classement, d'avancement et de rémunération applicables à certains emplois supérieurs de la fonction publique de l'Etat, ensemble le décret n° 2008-836 du 22 août 2008 fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'Etat et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics

Arrêté du 23 novembre 2022 relatif à la répartition par niveaux des emplois relevant du décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022

Arrêté du 23 novembre 2022 pris pour l'application à certains emplois supérieurs de la fonction publique de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat

Avis de vacance au JO

Sans objet

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2024

Métier de référence

Cadre dirigeant d'un service territorial

Qui sommes nous ?

Le SDJES 64 est implanté au sein de la DSDEN, 2 place d'Espagne à Pau. Il est doté d'une antenne à la Sous-Préfecture de Bayonne. Il est composé au total de 18 agents dont 13 de catégorie A dont 1 inspecteur jeunesse et sport (chef de service), 11 personnels techniques et

pédagogiques (8 professeurs de sport et 2 CEPJ et 1 CTPS), 1 attaché d'administration, 3 de catégorie B (secrétaires administratifs) et 2 de catégorie C (adjoints administratifs). L'effectif est réparti entre Pau (15 agents) et Bayonne (3 agents dont une secrétaire administrative, un professeur de sport et une CTPS).